

ABONNEMENT.

Un an... 30 fr.
Six mois... 16
Trois mois... 8
Poste:
Un an... 35 fr.
Six mois... 18
Trois mois... 10

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-

ON S'ABONNE:

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 32;
A. EWIG,
Rue Flécher, 2.

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-

SAUMUR,

6 Février 1879.

LE NOUVEAU MINISTÈRE.

Nous connaissons la composition du nou-

M. WADDINGTON exercera les fonctions

M. LE ROYER, sénateur, est nommé

M. DE MARCÈRE reste au ministère de

M. le vice-amiral JAURÉGUIBERRY est

M. JULES FERRY, député, est nommé

M. LEPÈRE, député, est nommé ministre

Le ministère des cultes est détaché de

Les nouveaux ministres se classent ainsi

MM. Waddington, Léon Say, de Marcère:

MM. Le Royer, Jules Ferry, de Freycinet:

M. Lepère: union républicaine.

MM. le général Gresley et l'amiral Jauré-

Cependant, M. l'amiral Jauréguiberry,

On remarquera qu'il a fallu distraire les

Pour sortir d'embarras, M. Waddington

Chronique générale.

LE MESSAGE.

Aujourd'hui, jeudi, le nouveau cabinet

D'après les journaux officiels, le Message

CONSEIL DES MINISTRES.

Les ministres se sont réunis hier matin.

M. Waddington, à son tour, a donné con-

Les ministres ont changé leurs idées sur

Le Président de la République a reçu

Le Président, accompagné de M. Molard,

Il a également rendu visite au prince

Les démissions de MM. d'Harcourt, am-

M. Andral, vice-président du conseil d'E-

LES HABILÉTÉS DE M. LE PRÉSIDENT.

Quelles que soient les idées de M. Grévy

Chambres pour montrer du tact et de l'a-

Qui ne sait que la grande difficulté de la

M. Grévy ne l'ignore pas plus que ses

1° Que le successeur de M. le maréchal de

2° Qu'il ne se propose pas d'avoir au de-

Au point de vue de la situation intérieure,

Dans le début du nouveau Président, il y a

Le vote du 2 février, malgré le triomphe

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LES TAPISSERIES

DE

SAINT FLORENT

Les curieuses Tapisseries qui retracent la vieille

Là, en effet, nous voyons représentée LA VILLE

On sait que Mur était le nom que portait alors

Le nom de Sal-mur réunissait en quelque sorte

(1) Dans le manuscrit de Bernard de Haumont, avocat du

villes antiques reproduisant toujours aussi les noms

Il est pour nous de toute évidence que La Ville

Nous allons passer en revue quelques-uns des

Nous voyons d'abord le palais des empereurs

En avant du Tableau, à l'entrée, un massier ou

que les costumes de ces personnages étaient pleins

Au-dessous, on lit:

Comme empereurs et tyranniques princes

Les vers se suivent deux à deux, dans tout le

Observons aussi que dans l'angle à gauche et en

Le tableau suivant nous montre le proconsul

Toutefois, à côté de ces chiffres et de ces résultats dont se réjouit l'union républicaine, il y a les abstentions qui sont à leur manière un vote, et un vote dont la République n'a pas à se réjouir. Or, dans les diverses publications, faites jusqu'ici, du scrutin du 2 février, on a bien eu soin de ne pas donner, au-dessus du nombre des votants, celui des électeurs inscrits dont la comparaison permet de dégager le chiffre des abstentions.

Un étranger de beaucoup d'esprit a dit : « En France, rien ne réussit comme le succès. » M. Grévy et les siens ont pensé qu'il était bon de montrer le succès de la République plus grand encore qu'il ne l'a été réellement. (Tablettes d'un Spectateur.)

On lit dans l'Union :

« Les modérés de la République voudraient bien pouvoir rejeter sur la réaction la responsabilité des embarras qui les étirent et des anxiétés qu'ils éprouvent.

« Par malheur, cette consolation même, si faible qu'elle soit, leur est refusée. La « réaction » n'a en ce moment qu'un rôle à jouer, et il est simple : elle se contente d'invoquer le témoignage des coalisés pour mettre en lumière leurs divisions profondes et l'état d'anarchie où les a jetés leur dernière victoire.

« Nous ne faisons pas d'hypothèses. Nous opposons les revendications des républicains résolus aux conseils de prudence que font entendre, mais en vain, les diplomates du centre gauche et de l'opportunisme. La plupart du temps, nous citons textuellement le langage des uns et des autres. On peut donc juger, en pleine connaissance de cause, ce qui donne lieu aux appréhensions des « sages. »

« Il n'est pas de question sur laquelle n'éclatent les dissensions. Déjà les feuilles radicales s'expriment en termes peu flatteurs au sujet du ministère Waddington. Mais attendons, et nous verrons quelles salutations de bienvenue il recevra de la part des démocrates, ce cabinet en qui les politiques de la coalition placent désormais tout leur espoir.

« Ce sera le signal des grands combats. On y prélude par des escarmouches multipliées.

« Le discours du président du conseil municipal lors de la réception du nouveau préfet de la Seine, l'interpellation qu'a subie en cette circonstance le préfet de police, ont excité l'enthousiasme et les applaudissements de la gauche extrême. Les modérés se montrent, au contraire, très-préoccupés des tendances qui se sont accusées en cette double circonstance. Un de leurs journaux prononce même, à ce propos, le mot de Commune. Nous ne disons pas qu'il ait tort ; loin de là, nous sommes tout disposés à reconnaître la justesse de ses appréciations.

« Quoi qu'il en soit, voilà un nouvel exemple de l'unité de vues qui règne dans le parti vainqueur.

« Comme il est vrai de dire que l'événement du 30 janvier a ouvert à la France une

ère de calme et supprimé toutes les causes de conflit! — Sébastien Laurentie. »

Les journaux républicains jugent nécessaire de nous vanter avec un zèle radicalement excessif les hautes capacités de M. Jules Grévy, qui va faire marcher la République.

Que M. Grévy soit devenu tout d'un coup un homme éminent, cela peut paraître invraisemblable ; mais cette éclosion spontanée d'un génie que personne ne soupçonnait importe, d'ailleurs, fort peu. Le Président de la République n'est-il pas constitutionnellement le chef irresponsable des commis responsables d'une majorité bien à tort réputée parlementaire ?

Le portrait du maréchal de Mac-Mahon, qui se trouvait dans tous les bureaux des administrations du gouvernement, va être remplacé par celui du nouveau Président de la République. Le dessin en a été présenté avant-hier à M. Grévy, qui l'a accepté.

Une véritable avalanche de lettres et de télégrammes de félicitations arrivent chaque jour à l'Élysée pour le nouveau Président de la République. Le nombre en est si grand que des employés du ministère de l'intérieur ont été détachés à l'Élysée depuis hier, pour faire le dépouillement des dépêches, lettres, adresses, etc., etc.

On paraît déjà craindre dans certaine région politique appartenant pourtant au parti républicain, que M. Grévy ne se trouve plus tôt qu'il ne le pense lui-même acculé à une situation identique à celle du maréchal de Mac-Mahon.

Dans certaines sphères politiques, on prétend que M. Grévy, dans différentes audiences avec des sénateurs et des députés, s'est prononcé pour l'extension du droit de grâce, mais s'est montré défavorable à tout projet d'amnistie.

Le général Chanzy, coupable d'avoir obtenu quelques suffrages de la droite, dans le vote de la présidence, est aujourd'hui exécuté en ces termes par la République française :

« N'est-ce pas que, par son attitude équivoque, le général Chanzy a autorisé la réaction à jeter les yeux sur lui, sinon en vue d'un succès immédiat, au moins comme encas pour l'avenir ? Nous pouvons assurer que cet avenir n'est pas prochain, et que, soit comme gouverneur général de l'Algérie, soit comme diplomate, M. Chanzy n'aura plus aucun rôle à jouer. »

Une autre pièce nous montre la tourbe des sicaires emmenant Florent et Florian liés et garottés. Celui qui marche le premier, le bourreau sans doute à en juger par son costume tout particulier, le corps courbé en deux, semble les entraîner violemment au moyen de la corde passée à leur ceinture.

Puis l'on voit le même soldat ou bourreau qui les tient toujours par cette longue corde endormi sous un arbre. Devant lui à quelque distance sont debout les deux saints. Un ange planant dans les airs les détache d'un autre arbre auquel ils sont liés l'un et l'autre. A la gauche est Florian qui semble par son geste exhorter son frère à suivre les conseils de l'ange. Un autre garde dort accroupi au pied des deux saints.

Par derrière, à demi cachés par un pli de terrain, on voit un groupe de personnages qui semblent marcher dans le même sens que ceux du premier plan. Ils paraissent engagés dans une conversation très-animée.

Ce doivent être des habitants de la ville qui en sont sortis pour assister au martyre des deux saints, et qu'on aperçoit déjà à l'entrée du tableau précédent dans l'angle au-dessus de la troupe des gens armés, et toujours en conversation très-animée.

(A suivre.)

LE PRÉSIDENT-SIGNATURE.

Quelques bonnes gens s'étonnent que M. de Mac-Mahon, maréchal de France, soit remplacé, dans la plus haute magistrature du pays, par un avocat natif de la Franche-Comté.

On a tort. M. Grévy était le Président nécessaire.

M. Grévy est l'homme de la proposition de 1848 qui niait l'utilité d'un chef du pouvoir exécutif, d'un Président de la République. M. Grévy avait raison.

Un Président de la République campe à l'Élysée ; il a des appointements de... tant. Tout cela coûte en moyenne à la France un million. Pourquoi faire ? Pour signer ! Mais une machine à signer coûte juste trente francs, quand elle est bien faite ; l'entretien par an et l'amortissement vont jusqu'à 2 fr. 75. Il y a même des machines perfectionnées qui coûtent un peu plus, mais qui signent dix décrets à la fois.

Avec ou sans machine, M. Grévy signera, sans quoi l'on ne voit pas bien pourquoi il se serait substitué au Maréchal.

Le Maréchal s'en va, parce qu'il ne veut pas signer. Son successeur signera donc. On parle, à la vérité, de compromis : M. Grévy n'aurait pas à signer. On ne tenait donc pas à la signature ?

M. Thiers est tombé parce qu'il nous promettait M. Grévy. Mac-Mahon tire son chapeau parce qu'il ne veut pas être M. Grévy. Mais nous avons M. Grévy, qui signera.

En différentes occasions, on s'est demandé ce que pouvait bien faire le Maréchal à l'Élysée. Il avait pris des ministres, il les avait remplacés, il les avait repris, on lui en avait donné d'autres. Tout ce monde de ministres, y compris les apprentis ministres, les aspirants ministres, les Ferry, les Challemel, les Ranc, les Rochefort, tous ces appétits présentaient des décrets que le Maréchal signait. On croyait qu'il signerait tout. Il a signé des révocations de magistrats, affaire à M. Dufaure. Une nomination Laferrière, affaire à M. Bardoux. Il a gardé M. Demangeat, affaire à M. de Marcère. Il a signé tout ce qu'on a voulu, jusqu'au jour où il a fallu destituer ses généraux, pour le seul plaisir de répondre aux aspirations de quelques centaines de braillardés. Ce jour-là aussi, l'austère M. Grévy l'a remplacé ; il signera, et le Président de la République sera bien alors la machine que M. Grévy désignait en 1848. (Union de l'Ouest.)

Voici quelques résultats des scrutins du 2 février, comparés à ceux des élections précédentes :

A Puget-Théniers, M. Récipon a été élu en remplacement de M. le duc Decazes par 4,050 voix. Aux élections du 14 octobre, M. Decazes, qui ne se représente pas, avait obtenu 3,714 voix et le candidat des gauches 2,391.

A Bressuire, M. Jouffrault a été élu par 9,064 voix contre 8,806 données à M. de Larochejaquelein. Aux élections du 14 octobre, M. de Larochejaquelein avait obtenu 9,802 voix et M. Jouffrault 8,854.

A Ribérac, M. de Fourtou a été élu par 9,026 voix contre M. Achille Simon qui a réuni 7,687 suffrages. Aux élections du 14 octobre, M. de Fourtou avait obtenu 11,586 voix, et le candidat des gauches 6,467.

A Condom, M. Paul de Cassagnac a été élu par 9,626 voix contre 8,636 données à M. le docteur Lannelongue. Au 14 octobre, M. P. de Cassagnac avait obtenu 10,915 suffrages, et le candidat des gauches 6,779.

A Tarbes, M. Desbons, républicain, a été élu par 7,424 voix contre M. Frémy, conservateur, qui en a obtenu 4,327. Au 14 octobre, M. Darnaudat, qui ne s'est pas représenté, avait obtenu 6,515 voix, et M. Desbons, républicain, 5,714.

A Pontivy (Morbihan), M. Le Maguet, républicain, a été élu par 10,186 voix contre M. de Mun qui en a réuni 9,365. Au 14 octobre, M. de Mun avait obtenu 12,292 suffrages, et M. Le Maguet, 6,817.

A Castres, M. le baron Reille, conservateur, a été élu par 9,050 voix contre M. Barbey, républicain, qui en a obtenu 7,516. Au 14 octobre, M. le baron Reille avait obtenu 11,702 voix, et le candidat républicain 4,238.

Le gouvernement ne goûte point les dernières élections. On peut dire même qu'il en est tout à fait marri. Malgré le déchaînement

forcené de toutes les forces administratives, au lendemain d'une crise que toute la presse républicaine considère comme l'avènement définitif et incontesté de la République, subir la réélection de M. Paul de Cassagnac, de M. de Fourtou et du baron Reille, ne triompher, en somme, que là où il n'y a pas de bataille, c'est, il faut l'avouer, un rude échec qu'il serait injuste d'attribuer à M. de Marcère, mais dont il portera sûrement la responsabilité.

Les officieux vont essayer de prendre leur revanche sur les chiffres. — Nous n'avions, quant à nous, jamais compté sur de meilleurs résultats.

L'ÉLECTION DU MORBIHAN.

Un procès intenté par M. Le Maguet à des maires qui avaient attesté que la circulaire du candidat républicain leur était parvenue avec la griffe du sous-préfet de Pontivy, et aux journaux du département qui avaient reproduit cette nouvelle, a été jugé samedi par le tribunal de Pontivy.

Le gérant du Journal du Morbihan et du Courrier des Campagnes a été condamné à un mois de prison et 4,000 fr. d'amende.

Le gérant du journal le Petit Breton a été condamné à un mois de prison, 4,000 fr. d'amende, 2,000 fr. de dommages-intérêts.

Les maires de Sainte-Brigitte et de Neuil-lac n'ont pas comparu ; leur affaire reviendra vendredi prochain.

Nous lisons, à ce sujet, dans le Petit Breton :

« Dimanche matin, sur tous les murs des communes, une affiche était placardée, illégalement, annonçant et commentant cette condamnation, en assurant que quatre maires allaient avoir à régler leurs comptes avec la justice.

« Ces manœuvres de la dernière heure, destinées à jeter la terreur dans l'âme des électeurs, soumis déjà à l'effroyable pression que l'on sait, a produit ses effets. M. Le Maguet a triomphé ! L'opinion publique reste juge de ce triomphe ! »

ENTRE RÉPUBLICAINS.

Nous recommandons à l'attention de nos lecteurs l'article suivant de la Marseillaise :

« Etant donné qu'en fait de République nous sommes pour le moins de présidence possible, nous ne pouvons nous empêcher de saluer l'élection de M. Grévy comme le triomphe de la politique droite et l'effondrement de la politique tortueuse. Le rôle des couloirs est évidemment fini. La galerie des Tombeaux ne verra plus les Lovelaces de l'opportunisme préparer à la fois des articles pour écraser le ministère et des discours pour le soutenir. Il est consolant et moral de pouvoir constater que c'est, en dernier lieu, l'homme resté constamment étranger aux combinaisons suspectes et aux conspirations d'arrière-boutique qui, sans sollicitations, sans visites académiques, sans état-major et sans estafettes, colportant ses ordres dans les rangs du Congrès, a battu ses rivaux, obligés par la voie publique de se dérober tous au dernier moment.

« La vérité est qu'en nous débarrassant de Charybde, nous avons côtoyé Scylla. Si M. Grévy refusait de se remuer, d'autres se remuaient à sa place contre lui, bien entendu, et fabriquaient nuitamment une candidature Dufaure, qui nous eût fait passer du jésuite de la rue des Postes à un jésuite de nos savons quelle rue.

« M. de Girardin, qui s'intéresse à M. Gambetta comme à un fils, avait accepté la mission de lancer ce brûlot sur l'Océan parlementaire : M. Dufaure ayant dirigé la résistance contre l'autocratie du Maréchal, devait logiquement lui succéder ; et autres arguments d'un péremptoire fallacieux, car il n'y a que M. de Girardin pour être péremptoire.

« M. Dufaure, une fois élu, vivait juste assez de mois pour permettre au chef de l'opportunisme de préparer le tremplin d'où il s'élançait rayonnant au fauteuil présidentiel. Ce scénario préparé depuis des années avait tant de chances de réussite avec les Jules Ferry de la Chambre et les Robert de Massy du Sénat, que nous avons eu un moment froid dans le dos à l'idée qu'elle allait peut-être aboutir. Le vieux sanglier que notre spirituel confrère Camille Pelletan a si justement appelé un « solitaire » a déjoué ces profonds calculs. Soit qu'à force de fatiguer les autres il ait fini par se fatiguer lui-

Au bas se lit cette légende :

Aquilien du pays de Bauviere
Étoit preoust Lequel sans contredit
Des emperours vient recevoir le edit
Pour publier par cruelle maniere.

Le troisième tableau nous montre Aquilien revêtu de son costume de cérémonie et assis sur sa chaise curule. Devant lui comparaissent les deux saints, jeunes gens vêtus encore de la robe prétexte. Le nimbe lumineux ou auréole de sainteté entoure leurs têtes. Un chien est accroupi devant la chaise curule. Debout, devant le proconsul, un trompette ou clairon semble exhorter les deux saints à obéir. Derrière Aquilien se tiennent deux personnages à longues robes, sans doute des légistes, causant avec une grande animation.

Derrière les deux jeunes gens, une grande foule de peuple de tout sexe, de tout âge, dont deux personnages, l'un les mains jointes et élevées, l'autre même à genoux en posture de suppliant (sans doute les principaux de la cité, à en juger par leur costume), semblent les accuser devant le représentant des Empereurs.

Par une ouverture s'aperçoit au fond du tableau la ville de Lauriac, dans le Norique, lieu où se passe cette scène.

Au bas on lit :

Aquilien fit le edit publier
Qui contenoit dadorer les idoles
Mais Florian et Florent par parolles
Le dieu des dieux ne veulent oublier.

même, soit qu'il ait craint d'échouer à la face de M. Freppel, il s'est embuché dans son taillis, faisant tête aux gambettistes qui avaient entrepris de l'en faire sortir, et le brûlot armé en course par M. de Girardin a touché sur son récif avant d'avoir pu s'accrocher au vaisseau de l'Etat.

Alors, procédé lamentable, M. Gambetta, qui trois années durant avait miné et contreminé la candidature de M. Grévy qui, il y a plus d'un an, avait fait adresser à un journal auquel nous appartenions alors des notes destinées à la combattre et que notre rédacteur en chef refusa d'insérer; M. Gambetta, que l'élection de jeudi ajourna à sept et même à quatorze ans, qui mercredi encore poussait ses émissaires dans tous les sens à la rescousse de l'élection de M. Dufaure comme Président de la République; M. Gambetta, sûr que les manœuvres à l'intérieur — de l'urne — étaient désormais infructueuses, s'est hâté de prendre la parole pour recommander la candidature de M. Grévy. C'est tellement fin, que c'en est un peu bête.

Voilà environ cinq ans qu'elle s'est posée d'elle-même et qu'elle se dresse comme une nonne sanglante dans les nuits d'insomnie du dictateur de Romains, et aujourd'hui il croit extrêmement adroit de se faire passer pour l'avoir inventée. Rien n'est plus amusant. M. Gambetta avait tellement peur que M. Grévy ne fût pas nommé qu'il lui a apporté le secours de sa puissante parole. C'est magnifique de désintéressement; mais M. Gambetta avait grand tort de s'effrayer à ce point, il n'eût pas ouvert la bouche que M. Grévy eût été nommé tout de même, et les folliculaires de bas étages ajouteraient que c'est précisément cette certitude qui l'a engagé à parler.

Ce qui nous séduit donc particulièrement dans l'élévation de M. Grévy à la première magistrature de la République, c'est qu'elle consacre la chute du pouvoir personnel, non-seulement de M. de MacMahon, mais du pouvoir personnel de M. Dufaure et du pouvoir personnel de M. Gambetta.

L'armée de ce dernier est à cette heure en pleine débandade. Tant qu'il a pu diriger les élections et promettre des portefeuilles, tous ceux qui ont rêvé d'être députés, et ils sont nombreux, ou d'être ministres, et ils sont plus nombreux encore, se sont démesurément pendus aux basques de l'orateur de Lille. Ils se disaient, gonflés d'espoir: « Il nous a assuré que quand il serait Président de la République, il nous ferait entrer dans son cabinet. Ne le lâchons pas d'une semelle. »

Maintenant que la présidence s'éloigne, il y a de grosses sommes à parier que l'entourage s'éloignera bientôt. Le personnage de prétendant est plein de charmes, à la condition que les prétentions ne s'éterniseront pas. Pour être mameluck, on n'en est pas moins homme. Quatorze ans de domesticité qui, quoique brevetée, n'est garantie par aucun gouvernement, c'est plus qu'on ne pourrait en supporter même au bal des « gens de maison. »

Correspondance particulière

DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 4 février 1879.

Au nom de cette liberté de conscience que l'on invoque souvent contre nous, par dérision sans doute, nous demandons qu'on ne mêle pas aux connaissances positives qui doivent aider l'homme dans sa carrière, les affirmations et les pratiques mystiques, convaincues, en outre, que pour apprendre aux enfants les devoirs du citoyen et ceux de la famille et l'assent profession d'obéir aux lois de leur pays, nous voulons que le personnel enseignant des nos écoles soit exclusivement laïque.

Dans une séance précédente, le conseil municipal a affirmé sa volonté formelle: son droit est entier, et il attend de M. le ministre de l'instruction publique une lettre qui ne peut que confirmer ce droit. Mais cette réforme elle-même serait insuffisante si la loi sur l'instruction primaire n'était pas révisée, car notre personnel serait obligé, comme il l'est aujourd'hui, d'imposer l'enseignement religieux, qui devrait être donné en dehors de l'école et laissé aux soins et à la volonté de la famille.

Telles sont les paroles prononcées, samedi dernier, par M. Thulié, le président de notre conseil municipal.

Ce qui veut dire que si, jusqu'à ce jour, il n'y a pas en France, pour 36,000,000 d'habitants, même nombre de mathématiciens, ingénieurs, peintres, etc., etc., et surtout de républicains, c'est qu'on nous a appris sur les bancs de l'école: « Notre père » et « Je crois en Dieu »; qu'on a ainsi, en nous abrutissant, étouffé chez nous le respect dû aux parents, tout en y faisant germer au contraire les idées de désobéissance aux lois de notre pays.

Ce serait à mourir de rire si ce n'était pas plus grave.

Vous voyez par là que nous marchons carrément dans la voie du progrès, puisque dans quelques mois, dans quelques jours peut-être, l'enseignement congréganiste sera supprimé dans les écoles de Paris, et bientôt dans toutes les écoles de France. Alors nos pauvres enfants pourront respirer et ne seront pas forcés de se fourrer dans la tête des formules de prières, un catéchisme, enfin un tas de « pratiques mystiques » qui, selon l'avis de M. Thulié, sont bonnes... à quoi? je vous le demande!

Maintenant, l'enseignement religieux étant entravé, dominé, supprimé, y a-t-il lieu à conserver les ministres du culte et les temples?

Telle sera la question posée un de ces jours et résolue, toujours « au nom de la liberté de conscience », dans le sens le plus énergique. Est-il juste, dira-t-on, que moi qui suis athée, qui ne crois ni à Dieu, ni à diable, je paie des impôts pour entretenir les prêtres, pour entretenir les édifices du culte?

On commence par proscrire l'idée religieuse, on habitue les masses à cette pensée, il n'y a plus ensuite qu'un pas à faire pour briser l'organisation extérieure de l'Eglise en fermant les temples, en massacrant les prêtres. Les républicains veulent arriver, sinon à détruire la religion, vous voyez que je leur fais une concession; du moins à soumettre l'Eglise à la domination de l'Etat; ils se trompent et ils oublient cette belle maxime de Luther:

« Contre l'esprit, on ne lutte pas avec l'épée, et l'erreur n'est vaincue que par la vérité. »

La société ne peut pas vivre sans religion; c'est toujours dans son sein que les hommes viendront se réfugier aux jours d'amertume et de désespoir pour y fortifier leurs cœurs, y chercher des consolations et des espérances. Malgré toutes les forces, malgré tous les moyens révolutionnaires mis en œuvre contre l'Eglise, en France comme ailleurs, dans les siècles passés comme de nos jours, le catholicisme a prévalu, et il prévaudra, parce qu'il est le seul assez fortement organisé pour résister à toutes les tempêtes.

Le conseil municipal de notre bonne ville de Paris ferait bien mieux de s'occuper de la réparation de nos voies qui continuent à ne pas faire l'ornement de la capitale; réparation qui est estimée, au minimum, à environ 500,000 fr. En attendant, il s'occupe à en changer les noms: l'avenue des Amandiers va devenir avenue de la République; la rue de Morny, rue Pierre-Charon, du nom d'un philosophe peu connu des nouvelles couches.

Notre nouveau président de la Chambre des députés va s'installer dans l'ancien hôtel de la Présidence, quai d'Orsay, où il a l'intention de donner de nombreuses fêtes, dit-on. Vous voyez donc qu'avec la prochaine rentrée des Chambres à Paris, nous ne pouvons rien espérer de mieux, et que l'avenir est couleur de rose. Je sais bien que de méchantes langues prétendent que M. Grévy ne tiendra pas dix-huit mois; que l'échéance de 1880, ajournée par les derniers événements, n'est pas du tout reculée, au contraire; qu'enfin nous marchons de Charybde en Scylla! Fermez vos oreilles tant de ce côté que du côté de l'étranger, et n'écoutez que les chants d'allégresse du camp républicain, dans lequel va rentrer M. Paul de Cassagnac qui vient d'être réélu, ce qui nous fera rire quelquefois.

A. P.

Chronique Locale et de l'Ouest.

S. M. Alexandre II, empereur de Russie, vient d'adresser les insignes de l'ordre de Saint-Alexandre Newski à M. le général

L'Hotte, commandant en chef de l'Ecole d'application de cavalerie de Saumur.

On se rappelle qu'il y a deux ans environ, S. M. François-Joseph, empereur d'Autriche, avait décoré le général L'Hotte de la croix de commandeur de l'ordre de Léopold:

Voici en quels termes un journal militaire annonce la nouvelle distinction du général commandant l'Ecole de cavalerie:

« Un de nos officiers généraux les plus instruits, M. le général L'Hotte, commandant en chef de l'Ecole de Saumur, vient d'être, de la part du czar, l'objet d'une distinction flatteuse.

» Sa Majesté lui a fait remettre les insignes de l'ordre de Saint-Alexandre Newski.

» M. le général L'Hotte prépare un grand rapport sur les manœuvres de l'armée autrichienne. »

CRUE DU CHER.

Une crue se manifeste sur le Cher.

On présume que le maximum sera de 2^m 60 à Saint-Aignan et qu'il aura lieu le 6, dans la journée.

On pense que la crue atteindra, à Tours, 3^m 20 le 7 dans la journée.

A Saumur, une recrudescence se manifeste depuis mardi soir. Aujourd'hui jeudi (midi), la Loire est à 4^m 30 au pont Cessart.

Les Compagnies d'Orléans, de l'Est, du Midi, du Nord, de l'Ouest et de Paris à Lyon et à la Méditerranée informe le public qu'elles ont soumis à l'administration supérieure la proposition de maintenir en application, pendant une nouvelle période d'un an, le tarif spécial commun pour le transport des petits paquets homologués le 27 janvier 1878.

THEATRE DE SAUMUR.

Demain vendredi, les artistes d'Angers donneront une seconde et dernière représentation des *Cloches de Corneville*. Un baryton d'opérette, M. Charnod, a été engagé spécialement pour jouer le rôle du marquis.

Le spectacle commencera par une comédie de MM. Delacour et Erny, *Partie pour Saumur*; que son titre nous avait fait remarquer l'an dernier, lors de son apparition sur la scène du Palais-Royal.

COUR D'ASSISES DE MAINE-ET-LOIRE.

Dans son audience de mardi, la Cour d'assises a condamné à sept ans de travaux forcés la fille Françoise Renard, âgée de 48 ans, demeurant aux Uimes, canton de Doué, accusée d'infanticide.

Hier mercredi, le nommé Charles Cordier, âgé de 49 ans, détenu à la maison centrale de Fontevault, a été condamné à sept ans de réclusion pour tentative d'assassinat en jetant du verre broyé dans la gamelle d'un de ses co-détenus.

Erratum. — Au nombre des condamnations de lundi, dont nous avons donné hier le résultat, se trouve celle du sieur Thouret (Louis) dit Marcadeux, au lieu de Chouret, comme nous l'avons imprimé d'après l'Union de l'Ouest et le Journal de Maine-et-Loire.

On écrit de Bléré, 4 février, au Journal d'Indre-et-Loire:

« Auprince va mieux. Ce matin il a pu dire quelques paroles. On espère que bientôt il donnera des indications qui pourront faire découvrir son assassin. »

UNE ROSIÈRE A CHATEAUGONTIER.

Châteaugontier va faire concurrence à Nanterre; nous lisons en effet dans la Gazette de Châteaugontier:

Dans sa séance du 23 janvier dernier, le conseil municipal de Châteaugontier a reçu connaissance du testament olographe de M. Paul-Romain Quinault. Voici textuellement ce qui concerne la rosière. — La ville est instituée légataire universelle à la charge de:

« Couronner une rosière tous les ans pendant soixante années consécutives; de lui verser ou remettre mille francs un an après le couronnement, qui aura lieu le 15 août. Si elle se marie dans le courant de l'année, elle recevra deux mille francs.

Cette rosière sera choisie parmi les filles d'ouvriers nécessaires ou celles qui n'auront pour vivre que le produit de leur travail. Elle devra:

» avoir au moins 21 ans et 30 ans au plus.

» Le futur devra avoir au moins 25 ans et 35 ans au plus, être simple ouvrier ou manœuvre.

» Dans le cas où la rosière ne devrait recevoir que mille francs, l'autre mille serait reporté à l'année suivante: soit quinze cents francs ou trois mille francs. »

Faits divers.

On écrit de Lamballe qu'un accident est arrivé ces jours-ci à Pléhérel (Côtes-du-Nord). La maison d'école construite en 1876 s'est écroulée pendant la nuit avec un fracas qui a réveillé en sursaut les habitants. Quand on est accouru, un énorme monceau de décombres remplissait la classe dont le plancher, les tables et les bancs s'étaient effondrés dans les caves. Personne n'a été blessé; mais si l'éboulement s'était produit quelques heures plus tôt, c'est-à-dire pendant la classe, plus de 50 enfants eussent péri.

Un affreux accident est arrivé, avant-hier soir, dans une imprimerie de la rue Neuve-Saint-Merry, à Paris.

Un ouvrier margeur, âgé de dix-huit ans, a été écrasé entre un mur et une machine en mouvement.

Le corps de ce malheureux jeune homme a été transporté au domicile de ses parents par les soins du commissaire de police qui a procédé aux constatations légales.

Encore le gros lot!

Le jour du tirage, huit personnes ont cru gagner le gros lot, et se sont livrées à une joie sans mélange jusqu'au moment de la déception.

D'abord, c'est une bonne du boulevard Rochechouart, qui avait négligé de regarder le numéro de série et qui s'en allait chez les fournisseurs annonçant la bonne nouvelle. Fort heureusement, elle n'avait pas encore donné ses huit jours.

Le second déçu est un pauvre hère qui avait l'habitude, paraît-il, d'aller chaque matin manger la soupe que fait distribuer gratuitement Bréban devant la porte de son restaurant. Le pauvre diable avait immédiatement invité trois de ses collègues de soupe à un repas de Balthazar dans une guinguette de la barrière où, grâce à son gros lot, il avait obtenu du crédit. Le quart d'heure de Rabelais a été terrible.

Un autre, le sieur Baignon, est garçon épicier à Batignolles. Il ne parlait de rien moins que de prendre la suite de la maison de son patron.

Mais le cas le plus comique est celui d'un charbonnier. Dans l'exercice de son emploi, il avait tellement barbouillé de noir son billet, que le numéro de série avait complètement disparu. Tout à la joie de son succès, il courut immédiatement demander la main d'une payse, et sans retard fit publier les bans et commanda le trousseau. Le lendemain, on allait chez le notaire passer le contrat, et l'heureux fiancé constituait à sa future femme une dot de 50,000 francs.

Aujourd'hui il y a procès, et procès intéressant, avouez-le!

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

VENDREDI 7 février 1879.

A LA DEMANDE GÉNÉRALE

LES CLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, paroles de Clairville et Charles Gabet, musique de Robert PLANQUETTE.

M. CHARNOD remplira le rôle du Marquis.

Le spectacle commencera par:

PARTIE POUR SAUMUR

Pièce en 1 acte, de MM. Delacour et Erny.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

S'adresser, pour retenir des loges et stalles, au bureau de location, maison Thuau, rue de la Comédie. — On peut se procurer des parties à l'avance chez le Concierge du Théâtre.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
DES
Banques Départementales
62, RUE DE PROVENCE, PARIS.
Succursale de Saumur:
4, Place de la Bilange.

La Société générale des Banques Départementales a organisé dans ses succursales un service rapide pour l'achat et la vente à la Bourse de Paris, au comptant et à terme, de tous les fonds publics, moyennant le courtage de l'agent de change, soit 1,25 par 1,000 francs.

Dépêches télégraphiques affichées donnant 2 fois par jour les cours de la Bourse de Paris.

Les Banques Départementales se chargent de l'achat de Rente à terme par fraction depuis 500 fr. de Rente achetée pour 500 fr. de capital versé, et progressivement. — Placements avantageux. — Arbitrages lucratifs. — Conseils financiers donnés par correspondance. — Renseignements sur toutes les valeurs — Encaissement de tous coupons moyennant 25 centimes de commission par 100 francs. — Vérification des numéros sortis à tous les tirages. — Bourse spéciale des Valeurs non cotées avec tableau des offres et des demandes insérées gratuitement dans l'ÉPARGNE NATIONALE, le plus répandu de tous les journaux financiers.

On s'abonne à l'ÉPARGNE NATIONALE, organe de la Société (4 francs

par an) en s'adressant à M. le Directeur de la succursale de SAUMUR, 4, Place de la Bilange.

MUSÉE DES FAMILLES.

29, rue Saint-Roch, — Paris.

Prix de l'abonnement d'un an. — Paris : 7 fr.
Départements : 8 fr. 50.

SOMMAIRE DES MATIÈRES DE FÉVRIER 1879.

Les Révolutions d'autrefois. — Fernand Cortès, par A. Genevay.
Études historiques. — Les Etrusques à Rome, par E. Muller.
La Science en Famille. — Les légumes, par A. Dubarry.
Nouvelles. — La Pièce du procès, par L. Collas.
Variétés. — Voyages et aventures terrestres et maritimes d'une aiguille.
Chronique. — Histoire du mois, par A. de Ville-neuve.
Illustrations. — La marche des Espagnols dans le Mexique. — La Charge de la cavalerie espagnole. — L'Incendie de la Flotte espagnole. — La Fête des Esclaves. — Les Jeux séculaires. — Napoléon 1er décorant M. Delessert. — Notre-Dame des Plots. — Le Havre. — L'Aiguille de Cléopâtre. — L'Aiguille dans le cylindre. — Pendant le Duel.
Mercure de France. — Théâtres.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an, à terme moyen. »
— Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'Hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
rendues sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :
REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 32 ans de succès.

La REVALESCIÈRE guérit les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastroentérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Évitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Parmi les cures, celles de Madame la Duchesse de Castlesuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Warzer, etc., etc.

Voici quelques-unes des cures :

Cure N° 67,514 : Naples, ce 17 avril. — Monsieur, — Par suite d'une hépatite, j'étais tombé dans un état de marasme qui a duré sept ans. Il m'était impossible de lire, écrire; j'avais des battements nerveux par tout le corps, la digestion fort difficile, des insomnies persistantes, et j'étais en proie à une agitation nerveuse insupportable qui me faisait aller et venir, sans pouvoir me reposer, pendant des heures entières. Les bruits de la vie ordinaire me faisaient mal; j'étais d'une tristesse mortelle, et tout commerce avec mes semblables m'était devenu très-pénible. Plusieurs médecins m'ayant prescrit des remèdes inutiles, en désespoir de cause, j'ai voulu essayer de votre farine de Santé. Depuis trois mois j'en fais ma nourriture habituelle. La Revalescière m'a bien nommé, car, bœni soit le bon Dieu! elle m'a fait revivre; je puis maintenant m'occuper de faire et recevoir des visites, enfin reprendre ma position sociale. — Marquise de BRÉHAN.

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 50; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 10 francs. — La Revalescière chocolatée rend le petit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr. — Environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND, Besson, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicière, quai de Limoges. — Angers, Veuve GEAU, épicière; LEVQUE, négociant, rue Plantagenet; BREAULT-DÉLAGRÉE. — Baugé, BUREAU, marchand de comestibles. — Beaupréau, M^{me} BELLARD, épicière. — Cholet, VANDANNEAU, BUREAU, 63, place Rouge; CORTIN, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMY, confiseur; EMU, Richard, épicière, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et C^o, Limited, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 FÉVRIER 1879.											
Valeurs au comptant.			Hausse			Baisse.			Valeurs au comptant.		
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	77 35					Crédit Foncier colonial, 300 fr.	380				
3 % amortissable	79 95					Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	770				
4 1/2 %	109 30		30			Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	675				
5 %	112 85			10		Crédit mobilier	488 75				
Obligations du Trésor, t. payé.	502					Crédit foncier d'Autriche	267 50				
Dép. de la Seine, emprunt 1857	242 50					Charentes, 500 fr. t. p.	683 50				
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	519 50			50		Est	1093 75	3 75			
— 1865, 4 %	533			3		Paris-Lyon-Méditerranée	828 75				
— 1869, 3 %	413 75			25		Nord	490	6 25			
— 1871, 3 %	403			25		Orléans	1188 75	3 75			
— 1875, 4 %	517 50			25		Ouest	770				
Banque de France	3050					Compagnie parisienne du Gaz	1390	10			
Comptoir d'escompte	772 50			50		C. gén. Transatlantique	483				
Crédit agricole, 300 f. p.	455			50							

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'hiver, 9 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers)	2 50
9 — 56 — — omnibus-mixte.	
1 — 25 — — soir,	
4 — 10 — — express.	
7 — 15 — — omnibus.	
10 — 37 — — (s'arrête à Angers)	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 — — omnibus.	
9 — 40 — — express.	
12 — 40 — — soir, omnibus-mixte.	
4 — 14 — — omnibus-mixte.	
10 — 28 — — express-poste.	

Le train partant d'Angers à 3 h. 25 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etudes de M^e VEILLET, successeur désigné de M^e CHICOTEAU, notaire à Gizeux, et de M^e DENIEAU, notaire à Allonnes.

A VENDRE
A L'AMIABLE
En totalité ou par parties,
LA BELLE TERRE
DITE
LA FORÊT DE BENAIS
Communes de Benais, Restigné et Continvoir (Indre-et-Loire).
Consistant en pavillon de maître, logement de garde, deux fermes et deux étangs, terres labourables et bois pour la majeure partie.
Contenant 456 hectares en un ensemble.
S'adresser, pour traiter, à MM. VINET, propriétaire et maire, et DUPUY, propriétaire, demeurant à Courléon, et à M. FRANCVILLE, propriétaire à Parçay;
Et, pour tous renseignements, à M^e CHICOTEAU, VIELLET et DENIEAU. (32)

Etude de M^e PASQUIER, notaire à Montsoreau.

VENTE
AUX ENCHÈRES,
Le dimanche 9 février 1879, à midi,
A Montsoreau, dans l'ancienne maison Nau-Moricet,
DE
2,000 BOUTEILLES DE BONS VINS
BLANCS VIEUX
De différentes années, du crû de Montsoreau, et quelques centaines de bouteilles de VIN ROUGE VIEUX.
Ces vins seront mis en vente par lots de 25, 50 ou 100 bouteilles, plus ou moins, suivant les circonstances et les demandes.
On pourra déguster.
On paiera comptant, plus cinq pour cent. (53)

A CÉDER DE SUITE
Pour cause de changement de position,
Au centre de la ville d'Angers, dans un beau quartier,
UN CAFÉ RESTAURANT
BIEN ACHALANDÉ
Recettes mensuelles : 4,000 francs.
Loyer : 2,700 francs.
Sous-location : 700 francs.
Bail : dix-huit ans.
Prix : 12,000 francs comptant.
S'adresser au Directeur de l'Avenir du Commerce, à Angers. (44)

VINGT-CINQ MILLE
Chevelus d'un an et deux ans,
En BON GROSLOT de Cinq-Mars,
A VENDRE
S'adresser à M. MESNET, à Cinq-Mars. (15)

Exposition universelle 1878
MÉDAILLE D'ARGENT.

VITICULTURE DE L'ANJOU
Arrondissement de Saumur,
Par
Eugène BORIT.

EN VENTE :
Chez M. E. MILON, libraire, rue d'Orléans, Saumur.

L'ARGENT
Propriété de MM. BERTHIER Frères, banquiers.
PARAIT TOUS LES SAMEDIS

Ce journal, absolument impartial et indépendant, n'accepte aucun article, aucune réclame, aucune annonce payée.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS les plus COMPLETS
SEIZE PAGES DE TEXTE. — PUBLIE tous les TIRAGES

Par an **4** francs

Les clients abonnés ont droit à l'encaissement gratuit de tous coupons.

ENVOYER EN TIMBRES-POSTE OU MANDAT-POSTE
99, rue Richelieu, 99
PARIS

ON DEMANDE UN MÉNAGE, femme comme cuisinière, le mari pour jardiner et le service des chevaux.
S'adresser au bureau du journal.

AVANCES
et ouvertures de crédit de banque
aux négociants et industriels pressés pour leurs échéances de décembre, janvier et février.
Ecrire à P. GERMAIN, 7, rue Saint-Ambroise, Paris. (679)

RHUMATISMES
Neuf guérisons sur dix par le
SALICYLATE DE SOUDE
SCHLUMBERGER
la Boîte 3 fr. SEUL DÉP. 3 Boîtes 8 fr.
M^{me} CHEVRIER, ph^o, 21, rue Montmartre, Paris
EXIGER Marque Schlumberger, seule garantie de pureté.
Dépôt à Saumur, ph^o GABLIN.

LE
JOURNAL DU DIMANCHE
RECUEIL LITTÉRAIRE ILLUSTRÉ
Paraissant chaque semaine avec 16 pages de texte et gravures inédites et un morceau de musique.

ABONNEMENTS :
Un an, 8 fr. — Six mois, 4 fr.
Par un mandat sur la poste, au nom de l'Administrateur, place SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS, 11, à Paris.
La collection se compose actuellement de 40 volumes renfermant les ouvrages des meilleurs auteurs contemporains.
Le volume broché pour Paris 3 fr. d' — pour les départements 4 fr.

Saumur, imprimerie P. GODET.